

Compte rendu de l'audience du 22 mai 2013

Le mercredi 22 mai s'est tenue une audience entre la direction et les organisations syndicales. Les questions suivantes ont été abordées.

SIE SCEAUX

La délégation a interrogé la Direction sur les modifications de l'organisation du service décidées dans la précipitation : création de deux pôles distincts (gestion et recouvrement) en lieu et place des IFU (Interlocuteur Fiscal Unique) polyvalents. Les élus en CTL n'ont été informés à aucun moment, contrairement à ce qui est prévu pour toute modification de ce type.

La Direction a déclaré ne pas être au courant. Elle va se renseigner auprès du chef de service et recontactera les organisations syndicales.

Nous avons fait état des inquiétudes des collègues et demandé l'arrêt de cette opération.

Suite à une remarque concernant le froid qui règne à l'accueil du site de Sceaux (9° le 21 mai), la direction a confirmé qu'elle avait demandé l'arrêt des chauffages d'appoint sur toutes les sites de la direction, ajoutant que de telles dépenses supplémentaires pourraient compromettre le remboursement des frais de déplacement... Demain devons nous choisir entre le chauffage et la paye ?

BCR (Brigade de Contrôle et de Recherche)

La CGT a évoqué le fait que dans le cadre de leur activité d'enquête, notamment dans la restauration, (repérage des lieux, évaluation de la fréquentation, de la main-d'œuvre, obtention d'un ticket de caisse ou d'une facture ...), les agents peuvent être amenés à consommer sur place comme n'importe quel autre client. Cela présente l'intérêt d'apporter des éléments concrets relatifs aux conditions d'exercice

de l'activité. Nous avons demandé que, dans ce cadre, tous les frais engagés par les agents leur soient remboursés.

La Direction a répondu qu'il n'y avait pas de possibilité, ni juridique ni matérielle, pour un tel remboursement, que cette pratique relevait de la seule initiative des agents et ne leur était pas demandée.

Brigade domaniale

Nous avons relayé la demande des collègues qui souhaitent accéder au parking du Centre Administratif de Nanterre (avec accès direct au rez-de-chaussée de la Préfecture) plutôt qu'à celui du Conseil Général comme actuellement. En effet, ils doivent souvent transporter de volumineux dos-

siers. Leur demande porte sur huit places.

La Direction a répondu qu'elle ne dispose que de 10 places au total et qu'il n'y a pas d'autre disponibilité actuellement mais qu'elle serait attentive aux opportunités qui pourraient se présenter.

Entretien professionnel

Notre délégation a interrogé la direction sur l'état d'avancement de la procédure de l'entretien professionnel. La direction a confirmé qu'aucun courriel de compte rendu et de notification suite à visa de l'autorité hiérarchique n'avait été envoyé aux agents. En effet plusieurs dizaines de comptes rendus restent encore à viser par l'autorité hiérarchique.

Les courriels devraient partir à compter du 27 mai. A la réception de ce courriel les agents disposent d'un délai de 8 jours pour signer dans EDEN ; cette

signature ouvre un délai de 15 jours pour un éventuel recours auprès de l'autorité hiérarchique. Compte tenu du retard pris il est probable que les CAP locales se tiendront en septembre.

En réponse à notre interrogation la direction a confirmé avoir prévu une réserve de capital-mois pour l'autorité hiérarchique. Elle a précisé que l'attribution en serait réservée « aux cas d'erreur manifeste ». Le solde non employé alimentera la dotation de la CAP qui devrait être du même ordre que l'an passé.

CDIF Nanterre

Nous avons évoqué les charges de travail du centre des impôts fonciers de Nanterre. Dans le cadre de la révision foncière, 80% des déclarations ont été souscrites, soit 20% de relances à effectuer. Sur les déclarations déposées ont été recensées 6 000 anomalies à traiter. Les agents font observer que, loin de diminuer avec la fin de la période de souscription des déclarations, la charge de travail se maintient à un niveau élevé. De surcroît, en juin, il y aura plus de 2 500 déclarations de taxe sur les bureaux à saisir. C'est pourquoi avec les collègues

nous avons revendiqué non seulement le maintien des renforts actuels mais également un EDRA supplémentaire. Réponse de la direction : les charges induites par la révision sont conformes à ses prévisions. Pour les mois de juin et juillet elle entend maintenir cinq EDRA (contre six actuellement), soit selon elle un niveau équivalent de renfort, moins de congés devant être pris par les collègues. Elle a ajouté qu'en cas de besoin les renforts pourraient être réévalués.

Tisanerie à Boulogne

Nous avons signalé que la tisanerie prévue au sous-sol n'avait toujours pas été réalisée alors que les travaux sont achevés. La direction va examiner le problème.

Appel à la liste complémentaire A

La DG a fait appel à la liste complémentaire du concours d'inspecteur. Les agents concernés sont affectés d'office sur la spécialité cadastre. Outre l'absence de choix pour l'agent, cela signifie la scolarité à l'ENFIP Toulouse, le maintien sur la spéciali-

té pendant trois ans et des possibilités limitées en matière de première affectation et de mutation. Nous avons demandé à la direction si elle avait des informations concernant cette décision de la DG. Elle a répondu par la négative.

Arrivée des cadres C stagiaires filière fiscale

61 agents stagiaires sont annoncés dans les services à compter du 3 juin.

Toilettes du Centre Administratif Départemental (niveau R1 et R2)

Nous avons fait état de l'exaspération des collègues devant la persistance du problème. La direction a répondu que toute l'installation est à changer, ce qui relève de la responsabilité de la préfec-

ture. Nous avons demandé à la direction de réintervenir auprès de la préfecture et indiqué que nous déposerions une demande d'entrevue auprès du préfet sur cette question.

La direction a fait savoir que le prochain CTL se tiendrait le 25 juin avec à l'ordre du jour : Alpage Recherche, le bilan de l'accueil intégré à Boulogne et la formation professionnelle.

La délégation CGT

Luc BENOIT, Philippe GEOFFRE, Philippe KERGOAT

Sans attendre, pour être plus forts dans la défense de vos droits individuels, de nos droits collectifs, pour se faire entendre et gagner sur les revendications
Adhérez à la CGT Finances Publiques 92